

IA

La voie citoyenne



SOMMET
POUR L'ACTION
SUR L'IA



Le mot

du *président*

Chaque jour voit son lot d'innovations, de débats, d'espoirs et de craintes autour de l'émergence de l'intelligence artificielle, avec les mêmes passions que suscita l'arrivée d'Internet dans les années 2000 ou l'arrivée de l'électricité dans les années 1900.

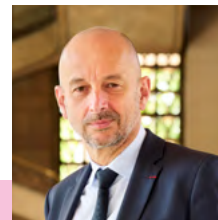
L'IA, aussi complexe et tentaculaire qu'elle puisse être, ne mérite pourtant ni excès d'honneur, ni excès d'indignité. Avant même d'être un objet technologique, elle est avant tout un objet politique résultant de choix collectifs et humains. Elle n'est pas en elle-même porteuse de miracle et de danger. Tout dépend de l'usage que nous en ferons.

La société civile tout entière est habilitée à se saisir de son émergence fulgurante dans tous les secteurs de la société, après des décennies d'application dans les entreprises.

Je considère même qu'il est de notre devoir, organisations de la société civile, à l'aube d'une révolution sociale et technologique majeure comme peut l'être l'IA, d'apporter une expertise d'usage qui vienne compléter les savoirs spécialisés ou les stratégies politiques et commerciales.

C'est la voie que nous avons commencé à tracer en rendant trois avis au Gouvernement et au Parlement. Il y en aura d'autres en 2025.

Thierry Beudet
Président du CESE



Au Conseil économique, social et environnemental, la recherche de réponses aux questionnements autour de l'intelligence artificielle (IA) est un travail qui a commencé dès 2019. Le Conseil se prononçait alors en faveur d'une politique de souveraineté européenne du numérique, avec notamment le développement d'intelligences artificielles *made in Europe*.

Depuis, l'IA a fait irruption dans nos vies. Le CESE a rendu au Gouvernement et au Parlement, en moins d'un an, deux avis et une étude sur la révolution en cours.



2019

L'IA fait son irruption dans l'avis du CESE « *Pour une politique de souveraineté européenne du numérique* »

Octobre 2023

La gouvernance du CESE lance une nouvelle réflexion en organisant un événement autour des impacts de l'IA sur l'environnement

Février 2024

Le Conseil commence le travail d'un avis sur ce sujet

Septembre 2024

Le Conseil adopte l'avis « *Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement* » (pages 6 et 7)

Janvier 2025

Le Conseil adopte lors d'une même séance plénière l'avis « *Pour une IA au service de l'intérêt général* » (pages 4 et 5) ainsi que l'étude « *Analyse de controverses : Intelligence artificielle, emploi et travail* » (pages 8 et 9).

Au même moment, il crée une Commission temporaire « Intelligence artificielle », composée de membres du CESE mais aussi de citoyennes et citoyens : celle-ci est chargée de traiter de l'adaptation de l'IA dans tous les domaines.



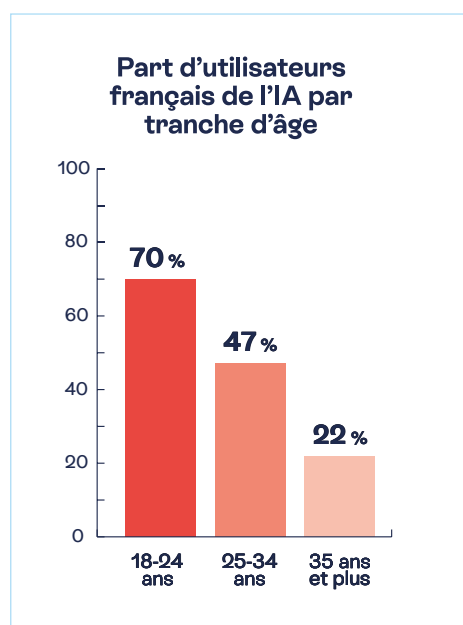
Paver la voie d'une IA au service de *l'intérêt général*

Depuis 10 ans, les politiques publiques en France déploient l'IA au service du développement économique, au nom de l'innovation et de l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe. Ces systèmes d'IA déployés doivent tout de même être réellement utiles pour la société : comment faire en sorte qu'ils soient mis au service de l'intérêt général ? C'est tout l'objet de l'avis travaillé par une commission temporaire IA du CESE intégrant des citoyennes et des citoyens, et adopté le 14 janvier 2025 par le CESE.

Des impacts dans tous les pans de la société française

Le CESE décrypte dans cet avis les grands enjeux du déploiement de l'IA : son impact sur nos droits fondamentaux et libertés individuelles, son empreinte environnementale, ou encore l'impératif d'autonomie stratégique européenne qui dicte les politiques économiques. Le CESE s'intéresse aussi aux conséquences du développement fulgurant de cette technologie dans toute la société : au travail, à l'école, dans les services publics, chez le médecin... L'objectif est de dresser un panorama des impacts et perspectives de l'IA.

Pour le CESE, le développement technique n'est pertinent que s'il est au service des êtres humains et de l'intérêt général. Cette vision doit alors transcender les politiques publiques, moduler chacune des orientations politiques et ainsi façonner notre manière de « faire société ». Ainsi, au regard des enjeux démocratiques et géopolitiques associés à l'IA, le CESE juge important de disposer de ressources technologiques propres et de créer une Europe forte et stratégique sur le plan économique et commercial. Parallèlement, le CESE appelle à une vigilance collective pour accompagner le déploiement de l'IA de manière responsable, éthique et durable.



Un avis travaillé avec 10 citoyennes et citoyens

Face aux inquiétudes et aux perspectives que fait naître l'IA, et parce que le CESE est aussi la Chambre de la participation citoyenne, il était important d'associer la voix des premières et premiers concernés. C'est pourquoi dix citoyennes et citoyens ont été tirés au sort pour intégrer la commission temporaire aux côtés des conseillères et conseillers du CESE. Ils viennent de différentes régions de France et ont participé aux travaux du CESE pendant plusieurs mois.

4 critères indissociables pour un déploiement de l'intelligence artificielle au service de l'intérêt général

→ Le respect des droits fondamentaux, des libertés individuelles et de l'égalité pour toutes et tous

L'intelligence artificielle est biaisée en raison des algorithmes qui sont utilisés et qui vont produire des résultats sur la base de choix humains.

Le CESE appelle à la transparence, que ce soit la transparence des algorithmes, mais aussi des jeux de données qui vont être utilisés pour produire des résultats dans l'intelligence artificielle.

→ Les enjeux économiques

La chaîne de valeur de l'intelligence artificielle est dominée par des acteurs américains ou chinois. La place de l'Europe et la place de la France sur cette chaîne de valeur, est aujourd'hui assez minime.

Le CESE appelle à permettre aux entreprises, notamment, d'être accompagnées pour déployer des systèmes d'IA en interne, en respectant l'ensemble des droits fondamentaux, du progrès social ou des limites planétaires.

→ Le respect des limites planétaires

L'intelligence artificielle est grande consommatrice de ressources, d'énergie, d'électricité, d'eau, de minerais, de métaux rares. Une seule requête avec ChatGPT nécessite jusqu'à 10 fois plus d'énergie qu'une recherche en ligne classique sur Google.

Le CESE appelle à emmener l'IA vers un développement beaucoup plus frugal, en planifiant le développement de l'IA dans le respect des limites planétaires.

→ Le progrès social

L'IA doit participer à l'émancipation, des salariés, et plus généralement des citoyennes et des citoyens.

Le CESE appelle à assurer le respect des conditions de travail, et notamment le maintien de l'autonomie des travailleurs et de leur capacité à prendre des décisions éclairées, malgré l'intégration de l'IA.

Un avis rapporté par...



Marianne Tordeux-Bitker

Directrice des affaires publiques chez France Digitale, elle siège au CESE au titre du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et est membre de la commission « Économie et finances » et de la commission temporaire « Intelligence artificielle ».



Erik Meyer

Secrétaire fédéral de SUD-Rail, il siège au CESE au titre du groupe Alternatives sociales et écologiques et est membre des commissions « Affaires européennes et internationales », « Environnement » et de la commission temporaire « Intelligence artificielle ».



Découvrir le texte de l'avis, les auditions et plus encore



Trouver la voie d'un nouveau *dialogue social* autour des impacts de l'IA sur l'emploi et le travail

Les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) suscitent aussi des méfiances, des craintes et des interrogations dans le milieu professionnel : vont-ils créer ou détruire des emplois ? Comment vont-ils transformer notre rapport au travail, notre production ou nos échanges ? Le CESE a rendu une étude sur le sujet en janvier 2025.

→ Analyse de controverses ?

Cette méthode, qui vise à clarifier les arguments en présence et à les ordonner sans prendre position en faveur de telle ou telle option, est destinée à faciliter l'appropriation des débats par les acteurs en les rendant le plus accessible possible.

Inégalités, conditions et santé au travail, impacts sur l'emploi

Le CESE a choisi l'analyse de controverses pour fournir une vue nouvelle des problématiques soulevées par l'IA dans le monde du travail et de l'emploi, les objectiver et présenter un état des lieux documenté. L'IA va-t-elle augmenter les inégalités au travail ? L'IA est-elle un progrès pour l'organisation des conditions de travail et pour la santé au travail ? L'IA aura-t-elle des impacts positifs sur l'emploi ? Discutées, argumentées, puis synthétisées par le CESE, ces trois questions permettent de clarifier le débat.

Co-construire un dialogue social renouvelé

L'analyse du CESE fait nettement apparaître les besoins d'information, de formation, de discussion sur la réalité des SIA dans les entreprises et plus globalement dans les collectifs de travail. Pour sécuriser juridiquement toutes les parties prenantes, il est nécessaire de poser le cadre de l'IA, de co-construire le dialogue en négociant son introduction et son usage. Les transformations des compétences, des emplois et du travail doivent être anticipées. Cela conditionne la réussite et la performance sociale des projets de modernisation dans un souci d'équilibre entre objectifs économiques et sociaux. Dans une société bouleversée par l'IA, il s'agit de remettre l'humain au centre et en conscience dans le domaine du travail.

Une étude rapportée par...



Jean-Marie Truffat

Encadrant dans le secteur des transports et chargé de mission auprès du secrétaire général de l'UNSA national qu'il représente au CESE, il est membre de la Commission « Éducation, culture et communication », de la Commission « Travail et emploi » et de la Commission temporaire « Intelligence artificielle ».

9 points d'attention pour un dialogue constructif autour de l'implémentation de l'IA en entreprise

- **Le besoin de clarté et de transparence sur la démarche de l'entreprise à tous les niveaux** : il est important de se poser les bonnes questions et de prôner la transparence à l'introduction de l'IA dans tel service, tel métier...
- **Les conséquences sur le contenu des emplois** (les compétences à remplacer, les nouvelles compétences à acquérir, la formation et l'accompagnement nécessaires...)
- **Les conséquences sur l'organisation du travail et du temps de travail**
- **Le suivi de l'impact sur la santé physique et mentale** en prenant en compte un risque d'intensification
- **Les conditions de prévention des biais de l'IA** comme le genre, le handicap, l'âge et tout autre type de stéréotype
- **Le partage de la valeur et des gains de productivité attendus** (les salaires, le temps de travail...)
- **La protection des données** des salariés, comme des entreprises, en évitant la programmation externalisée
- **L'impact environnemental**
- **L'accès des entreprises** et notamment des TPE et PME, à cette technologie.

La nécessité de mener ce dialogue peut éclairer les décisions à prendre dans les administrations, les entreprises, les branches professionnelles, qui sont pour la majorité encore en phase d'apprentissage de l'IA.

L'intelligence artificielle et l'intégration de ses systèmes dans le quotidien de travail constituent un **enjeu majeur de démocratie sociale** et les entreprises, les administrations et les branches professionnelles doivent s'en saisir afin que l'IA ne soit pas subie, mais qu'elle soit porteuse de progrès tant sociaux qu'économiques. Cette technologie étant en constante évolution, il est nécessaire de négocier au moment de son introduction, mais également dans le temps et de façon régulière.



Découvrir
le texte de l'avis,
les auditions
et plus encore



Mettre l'IA sur la voie de la *frugalité* et de la *finalité* environnementale

L'intelligence artificielle (IA) est-elle un risque ou une opportunité pour l'environnement ? A l'heure où cette dernière est présente partout autour de nous, dans nos poches comme dans nos entreprises et organisations, le CESE a adopté en septembre 2024 un premier avis sur la question.

Green IA ou IA for Green ?

Lors de la COP28 en 2023, les systèmes d'IA ont été reconnus comme des outils prometteurs dans la lutte contre le changement climatique. L'IA contribue en effet aujourd'hui à réduire l'empreinte environnementale par des systèmes créés spécifiquement pour leur utilité écologique — mesure la qualité de l'air et prévision plusieurs heures à l'avance la concentration de particules fines — mais aussi indirectement par une amélioration de l'efficacité énergétique de l'ensemble des activités humaines : pilotage des flux de circulation routière, chauffage des bâtiments, gestion des déchets...

Dans le même temps, la place croissante dans nos vies et l'expansion rapide de l'IA soulève des questions quant à son impact environnemental. Bien que l'IA dans son ensemble représente encore une faible part de la consommation

électrique mondiale, la montée en puissance de l'IA générative, qui nécessite des ressources plus importantes en termes d'électricité, d'eau et de métaux rares, laisse entrevoir une tendance à l'augmentation de son empreinte écologique. L'impact environnemental de l'IA ne se limite en effet pas à son utilisation : il s'étend à toutes les phases de son cycle de vie, de la fabrication à la distribution, en passant par la gestion de la fin de vie des équipements. Se présente alors un possible effet rebond : les gains d'efficacité énergétique permis par l'IA pourraient inciter à une utilisation accrue de cette technologie, annulant en partie les bénéfices écologiques initiaux.

En résumé, bien que l'IA puisse contribuer positivement à la réduction de l'empreinte environnementale dans de nombreux domaines, son propre impact sur l'environnement doit être mieux anticipé et encadré.

Un avis rapporté par...



Fabienne Tatot

Secrétaire nationale de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens CGT, Fabienne Tatot siège au CESE au titre du groupe de la CGT et est membre des commissions « Environnement » et « Intelligence artificielle », ainsi que de la Délégation aux droits des Femmes.



Gilles Vermot-Desroches

Directeur de la Sustainability, Citoyenneté de Schneider Electric, Gilles Vermot-Desroches siège au CESE au titre du groupe Entreprises et est vice-président de la commission « Environnement » et membre de la commission temporaire « Intelligence artificielle ».

6 pistes pour développer une IA frugale et à finalité environnementale

→ Former avec responsabilité

En veillant à ce que les actrices et acteurs de la formation initiale et continue intègrent, dans leurs programmes de formations sur l'IA, les exigences d'éco-conception et d'usage frugal pour les développements et algorithmes d'IA.

→ Financer la recherche et l'innovation

En concentrant les financements publics de recherche et d'innovation sur les IA à finalité directement environnementale et sur les IA frugales.

→ Évaluer l'empreinte environnementale des IA

En exigeant des entreprises concernées la transparence sur la consommation des ressources et en construisant un référentiel d'évaluation.

→ Sensibiliser les citoyennes et les citoyens

En lançant une campagne d'information auprès des utilisateurs afin de développer leurs connaissances sur l'empreinte environnementale des IA et leur donner la possibilité de déconnecter sur leurs applications les usages d'IA et collecte des données.

→ Éco-concevoir les IA

En intégrant systématiquement les démarches d'éco-conception des équipements, notamment des terminaux.

→ Construire des datacenters responsables

En faisant respecter l'objectif de zéro artificialisation nette pour les projets d'implantation des centres de données, et en intégrant pour chacun d'eux le principe de récupération de la chaleur fatale.



Découvrir
le texte de l'avis,
les auditions
et plus encore



Commission temporaire sur l'intelligence artificielle intégrant des citoyennes et citoyens aux travaux



**Retrouvez le CESE
sur les réseaux sociaux**

